

**Intervention de Mme Stéphanie Talbot**  
**Cheffe du bureau Insertion Citoyenneté et Parcours de vie**  
**des personnes handicapées à la Direction Générale de**  
**la Cohésion Sociale**

Assises « Droits culturels et politiques publiques »  
Table ronde 3 « Droits culturels dans les politiques  
transversales et interministérielles »

Vendredi 24 février 2017

**Stéphanie TALBOT :** Merci. Je travaille à la Direction générale de la cohésion sociale, au ministère des Affaires sociales. La perception que l'on a de l'accessibilité n'est pas la même en administration centrale et dans les territoires.

Je vais réagir à certaines choses que j'ai entendues. L'un des objectifs de la table ronde, c'est d'identifier les freins au développement de l'accès à la culture, pour mieux identifier les leviers. J'ai une vision très pratique. Je vis au quotidien dans une administration centrale. Une des politiques que nous avons à mettre en place, c'est cette question d'accès à la culture.

J'ai beaucoup entendu parler d'interministérialité. Souvent, quand on dit ça, on voit l'aspect positif des choses : le partage, la richesse, le croisement des cultures. Concrètement, une politique interministérielle, c'est aussi une politique difficile à mettre en œuvre, qui demande du temps, qui demande de dépasser nos oppositions. C'est

une politique qui n'est pas au cœur des priorités de chacune des administrations.

À qui cette politique incombe-t-elle ? Le ministère des Affaires sociales, par le prisme des établissements médicosociaux ? Est-ce ministère de la Culture, par le prisme de la culture ? C'est une première difficulté.

Pr Sicard, vous avez dit que l'on se cachait souvent derrière la question du budget, le budget des ETP. C'est aussi une réalité à laquelle on fait face. Un exemple. Nous travaillons sur l'accès à la culture sans argent. Nous avons en charge toutes les questions de pédagogie, les questions de constitution de programmes éducatifs pour les écoles, les jeunes déficients visuels ou auditifs. On fait plein de choses en la matière. On forme les professeurs. On les emmène dans des musées pour faire des visites basées sur l'accessibilité, pour les sensibiliser à l'importance d'emmener les élèves dans des lieux culturels. On travaille aussi avec les chefs d'établissements. On travaille sur les projets d'établissement. On les incite à faire des partenariats avec les bibliothèques municipales, les conservatoires... Cela relève de la volonté des uns et des autres. C'est peut-être une question de citoyenneté. Cela a ses limites. Il suffit qu'une personne parte pour que la politique retombe. Nous avons la chance d'avoir des personnes engagées sur ce sujet.

Pour le reste, il faut des budgets. La mise en œuvre de la Convention culture et handicap, s'il n'y a pas de budget, on pourra faire tout ce que l'on veut au niveau national, si les crédits ne sont pas délégués, ça devient compliqué...

Dans une période de récession financière, chaque politique de chaque ministère a tendance à se replier sur ses priorités. C'est dommageable, et on le regrette.

Nous avons un problème qui tient à l'outil. Notre outil, c'est la Convention culture et handicap. On s'est reposé sur l'animation faite pour l'accès à la culture dans les hôpitaux. Cette animation nationale s'est essoufflée. Il faut le dire. Aujourd'hui, on se retrouve sans animation nationale. Des choses se font au niveau du territoire, mais on est myopes. On a du mal à évaluer l'efficacité de nos politiques. J'ai fait un petit tour de nos difficultés administratives. Le levier, c'est de rebâtir cette animation nationale, lui donner un nouveau souffle. Ce souffle n'existe plus du côté hôpital. Pour cela, nous avons un instrument. Nous avons travaillé à la constitution de volet polyhandicap dans le cadre de la préparation du Comité interministériel du handicap. Nous avons essayé de construire un plan. C'est une stratégie. Pour la première fois, cela comporte une mesure liée à la culture. Il y a eu beaucoup de plans par le passé, sur les maladies rares, l'autisme... La question de la culture n'avait jamais été abordée. Pour la première fois, cette année, les associations ont fait valoir que cet accès à la culture était important pour leurs enfants. Pour la première fois, ça a fait l'objet d'une mesure. La mesure a été adoptée. Ils apportent de la mettre en œuvre, et d'imaginer de nouveaux outils pour le faire. On travaille avec le ministère de la Culture et les associations pour le construire. Je ne suis pas pessimiste. Il peut y avoir une nouvelle impulsion au niveau national. Je suis persuadée

qu'au niveau territorial, des choses se font partout tous les jours, mais on est myope au niveau national.